

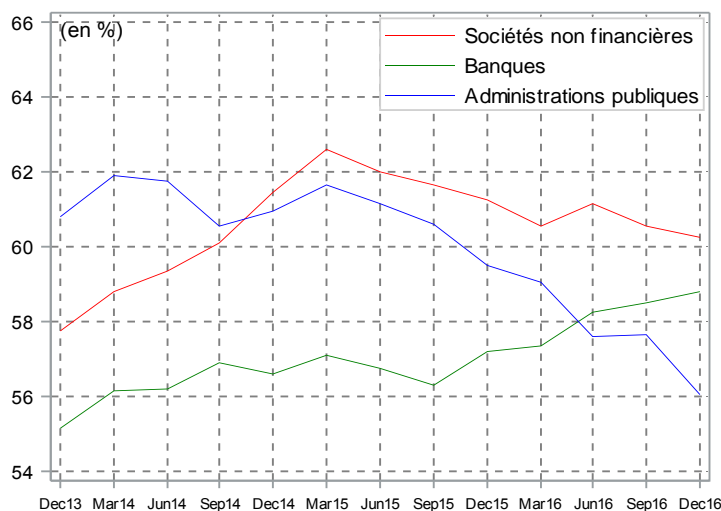
Émission et détention de titres français au 31 décembre 2016

Le 13 avril 2017

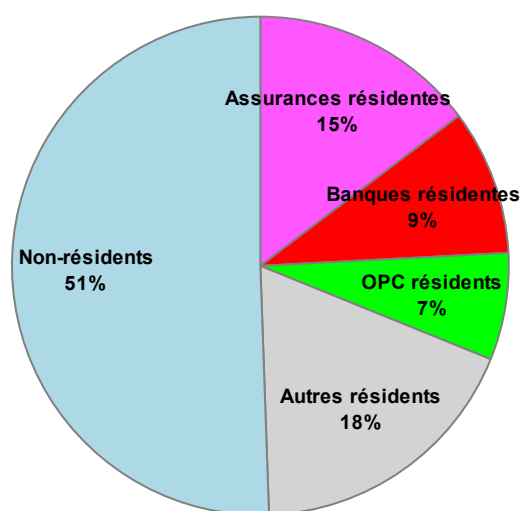
La moitié des titres émis en France sont détenus par des non-résidents

- À la fin 2016, le taux de détention non-résidente des titres émis par les résidents français (hors actions non cotées) est de 51 % (53 % un an auparavant). La détention de la dette publique de long terme fléchit de 59 % fin 2015 à 56 % fin 2016. Les actions cotées sont détenues à 39 % par les non-résidents, comme l'année précédente.
- 58 % des titres de dette émis par les entreprises sont détenus par des non-résidents, le pourcentage étant de 52 % pour les banques.
- En 2016, les non-résidents ont acheté 30 milliards d'euros d'obligations et autres titres de dette. Leur position sur les titres émis par les entreprises et les banques se renforce, avec respectivement 23 et 20 milliards d'euros d'achats, tandis que celle sur la dette publique se réduit, avec des arrivées à échéance et des ventes nettes pour un montant de 11 milliards d'euros. Les achats et les ventes d'actions cotées des non-résidents se compensent.
- Enfin, il est à noter que la part de la France dans les émissions brutes de la Zone Euro a augmenté pour tous les secteurs émetteurs de titres de dette, à l'exception des administrations publiques, pour lesquelles elle est stable.

Graphique 1 : Détention par les non-résidents de la dette de long terme (par secteur émetteur résident)



Graphique 2 : Répartition par secteur détenteur des titres émis par les résidents (dettes et actions cotées) à fin décembre 2016



- (1) L'encours des titres de dette est exprimé en valeur nominale, celui des actions en valeur de marché. Les flux d'achats/ventes sont exprimés en valeur de transaction.
- (2) Hors impact des opérations internes aux groupes bancaires et y compris les émissions des sociétés de financement.
- (3) Les institutions financières non monétaires émettrices regroupent notamment les assurances, les organismes de titrisation, les fonds communs de créance, les entreprises d'investissement.
- (4) Émissions nettes totales, non consolidées au sein d'un même secteur (pas de rapprochement possible de ce fait avec l'encours de titres pris en compte pour la mesure de l'endettement public Maastricht).

Source et réalisation : DIRECTION GÉNÉRALE DES STATISTIQUES

Tableau 1 : ÉMISSIONS DE TITRES PAR SECTEUR ET FLUX NETS D'ACHATS

(Encours et flux en milliards d'euros)

	Encours brut	Taux de détention par les non- résidents	Émissions nettes	Flux net d'achat par les non-résidents
	Fin déc. 2016		Cumul 4 trimestres	
TOTAL	5 473	51%	108	30
TITRES DE DETTE (1)	3 632	55%	101	30
Sociétés non financières	593	58%	41	23
Administrations publiques (4)	1 822	58%	44	-11
<i>dont État (4)</i>	<i>1 610</i>	<i>58%</i>	<i>44</i>	<i>-21</i>
Banques (2)	1 086	52%	10	20
<i>dont garanties par des actifs affectés</i>	<i>276</i>	<i>52%</i>	<i>-11</i>	<i>-15</i>
<i>dont émissions de court terme</i>	<i>235</i>	<i>32%</i>	<i>19</i>	<i>9</i>
Institutions financières non monétaires (3)	131	29%	7	-2
ACTIONS COTÉES (1)	1 841	39%	7	0

Tableau 2 : ÉVOLUTION DE LA PART DES ÉMETTEURS RÉSIDENTS DANS LES ÉMISSIONS DE LA ZONE EURO

(valeurs nominales, encours et flux en milliards d'euros)

	Encours brut de la ZE	Part de la France dans l'encours de la ZE	Émissions brutes cumulées sur 4 trimestres. Fin déc. 2016		Part de la France dans les émissions brutes de la ZE cumulées sur 4 trimestres	
	Fin déc. 2016		France	Zone euro	Fin déc. 2016	Fin déc. 2015
TITRES DE DETTE	16 496	22%	2 313	6 503	36%	34%
Sociétés non financières	1 192	50%	308	584	53%	48%
Administrations publiques	7 813	23%	869	2 374	37%	37%
Banques	4 166	26%	1 062	2 466	43%	38%
<i>dont émissions de court terme</i>	<i>521</i>	<i>45%</i>	<i>916</i>	<i>1 763</i>	<i>52%</i>	<i>47%</i>
Institutions financières non monétaires	3 325	4%	73	1 080	7%	5%

Complément

Les statistiques commentées dans le présent document sont élaborées par la Direction générale des statistiques de la Banque de France (direction de la balance des paiements). Les données relatives aux émissions sont établies à partir des déclarations des émetteurs et celles relatives aux détenteurs par les déclarations des teneurs de compte conservateur. Pour en savoir plus sur l'activité de tenue de compte – conservation de titres : <https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/stats-info/detail/conservation-de-titres.html>

Le long terme correspond aux émissions d'une durée initiale supérieure à un an.

Les données présentées ici sont susceptibles d'être révisées en fonction des corrections et compléments de collecte trimestriels et annuels.

Les demandes d'abonnement aux Stat Info peuvent être adressées à 2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr.